

## Fiches Techniques de sécurité

Conforme aux norme 1907/2006/CE





Version 3

Date d'édition 18-9-2007

Argon					
<b>1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise</b>					
<b>Nom commercial du produit</b>	Argon				
<b>Nom chimique usuel</b>	Argon				
<b>Synonymes</b>	Argon ( liquide réfrigéré)				
<b>Formule chimique</b>	Ar				
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	Cette substance sera utilisée dans l'industrie (chimique).				
<b>Numéro de catégorie EU</b>					
<b>Nom de la société/entreprise</b>	DSM Agro B.V.				
<b>Adresse de la société/entreprise</b>	B.P.43 6130 AA Sittard Pays-Bas				
<b>No de téléphone la société/entreprise</b>	(31) 46 477 03 20				
<b>E-mail adresse de la société/entreprise</b>	<a href="mailto:dsm.agro@dsm.com">dsm.agro@dsm.com</a>				
<b>No de téléphone d'urgence</b>	(31) 46 476 55 55 <span style="float: right;">24/24 heures 7/7 jours</span>				
<b>2 Identification des dangers</b>					
<b>Dangers physiques/chimiques</b>	Pas de danger connu en l'état actuel des connaissances.				
<b>Dangers écologiques</b>	Pas de danger connu en l'état actuel des connaissances.				
<b>Effet(s) d'exposition (excessive)</b>					
<b>Symptômes d'exposition (excessive)</b>	Agit comme simple asphyxiant. Le contact dermique avec le liquide en rapide évaporation peut causer des engelures aux tissus.				
<b>Inhalation</b>	Une surexposition par inhalation peut causer une irritation respiratoire. L'inhalation des vapeurs de ce produit peut causer des étourdissements, un rythme cardiaque irrégulier, une narcose des nausées ou une asphyxie.				
<b>Ingestion</b>	Sans objet (gaz).				
<b>Contact cutané</b>	Matière extrêmement froide ; peut provoquer des brûlures comparables aux gelures.				
<b>Contact avec les yeux</b>	Matière extrêmement froide ; peut provoquer des brûlures comparables aux gelures.				
<b>3 Composition/informations sur les composants</b>					
<b>Composants</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>	<b>% (m/m)</b>	<b>Symbole</b>	<b>Phrases R</b>
Argon	7440-37-1	231-147-0	100	-	-
<i>Le n° CE correspond au numéro EINECS ou ELINCS.</i>					
<b>4 Premiers secours</b>					
<b>Généralités</b>	Transporter la personne incommodée à l'air fra				
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.				
<b>Ingestion</b>	Sans objet (gaz).				
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas tirer sur des vêtements collés à la peau Rincer immédiatement à grande eau. Consulter un médecin.				
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent. S'assurer que les dispositifs rince-oeil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.				
<b>Note pour le médecin</b>					

<b>5 Mesures de lutte contre l'incendie</b>	
<b>Moyens d'extinction</b> <b>Petit incendie</b> <b>Gros incendie</b> <b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser</b> <b>Dangers spécifiques</b> <b>Produits de décomposition thermique ou de combustion dangereux</b> <b>Méthodes spécifiques de lutte contre l'incendie</b>	Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes. Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes. Aucun danger particulier. Aucune donnée spécifique. Aucune mesure spéciale n'est requise. Agit comme simple asphyxiant. Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
<b>6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel</b>	
<b>Précautions individuelles</b> <b>Précautions pour la protection l'environnement</b> <b>Les méthodes de nettoyage</b> <b>Petit déversement accidentel et fuite</b> <b>Fuite ou déversement accidentel important</b> <b>Remarques</b>	Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Assurer une ventilation adéquate. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Assurer une ventilation adéquate. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.
<i>Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.</i>	
<b>7 Manipulation et stockage</b>	
<b>Manipulation</b> <b>Stockage</b> <b>Utilisation(s) particulière(s)</b> <b>Matériaux d'emballage recommandés</b> <i>Note : Stabilité et réactivité, voir Section 10</i>	Utiliser avec une ventilation adéquate. Ventilation au sol nécessaire. Conserver dans un endroit frais. Ne pas entreposer à une température supérieure à 50 °C.
<b>8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle</b>	
<b>Valeurs limites d'exposition</b> <b>Mesures techniques</b> <b>Mesures d'hygiène</b> <b>Protection individuelle</b> <b>Voies respiratoires</b> <b>Peau et corps</b> <b>Mains</b> <b>Yeux</b> <b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée. Echelle de production En cas d'un possible appauvrissement dangereux en oxygène: Appareil de protection respiratoire isolant autonome. (hotte, respirateur à arrivée d'air). Masque filtrant sous aucune condition. Vêtements de travail. Gants isolants adaptés aux basses températures Masque complet
<i>Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition.</i>	
<i>Choisir les protections personnelles adaptées aux risques de l'exposition.</i>	
<b>9 Propriétés physiques et chimiques</b>	
<b>Aspect</b> <b>Couleur</b> <b>Odeur</b> <b>Seuil d'odeur</b> <b>Poids Moléculaire</b> <b>pH</b>	Gaz. (Refroidi jusqu'au liquide.) Incolore. Inodore. 39.95

	Point d'ébullition	-186 °C
	Point/ intervalle de fusion	-189 °C
	Point éclair	Non applicable.
	Inflammabilité	Non applicable.
	Température d'auto-inflammation	Non applicable.
	Température de décomposition	Non applicable.
	Limite d'explosivité inférieure	Non applicable.
	Limite d'explosivité supérieure	Non applicable.
	Energie minimale d'ignition	Non applicable.
	Pression critique	36500 mm Hg
	Température critique	-122 °C
	Densité relative	1.38 (Air = 1)
	Densité	1.65 g/cm3 (20°C)
	Densité sans tassement	
	Pression de vapeur à 20°C	
	Densité de vapeur	
	Coefficient de partage n-octanol/eau	
	Viscosité	
	Diamètre moyen du grain	
	Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau froide
	Miscibilité	
	Solubilité	
	Conductivité	
	Groupe de gaz	
	Remarques	Masse volumique 1.385 g/cm3 ( Point d'ébullition ) .
<b>10</b>	<b>Stabilité et réactivité</b>	
	Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
	Conditions à éviter	Exposition à sources de chaleur
	Matières à éviter	Pas de recommandations spéciales.
	Produits de décomposition dangereux	
<b>11</b>	<b>Informations toxicologiques</b>	
	Toxicité aiguë	Non disponible.
	Irritation	
	Sensibilisation	
	Toxicité chronique	Non disponible.
	Cancérogénicité	Non disponible.
	Mutagénicité	Non disponible.
	Toxicité pour la développement et la fertilité	Non disponible.
	Remarques	
<b>12</b>	<b>Informations écologiques</b>	
	Mobilité	Pour les données sur l'état physique et la solubilité, consulter la section 9.
	Persistance et dégradabilité	
	Potentiel de bioaccumulation	
	Écotoxicité	
<b>13</b>	<b>Considérations relatives à l'élimination</b>	
	<b>Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.</b>	
	Méthodes d'élimination	Evacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement.

14 Informations relatives au transport						
Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	UN 1951	Argon liquide réfrigéré	2.2	-		Numéro d'identification du danger: 22 Quantité limitée: LQ1 Consignes de sécurité CEFIC(transport): 20S1951
Classe ADNR	UN 1951	Argon liquide réfrigéré	2.2	-		-
Classe IMDG	UN 1951	Argon liquide réfrigéré	2.2	-		Programmes d'urgence (EmS): F-C, S-V
Classe IATA	UN 1951	Argon liquide réfrigéré	2.2	-		Limitation de quantité - Avion de passagers 50 Kg : Instructions d'emballage: 2002  Limitation de quantité - Avion cargo: 500 kg Instructions d'emballage: 202
15 Informations réglementaires						
<b>Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.</b>						
<b>Classification CE</b>						
<b>Symboles de danger</b>		Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.				
<b>Phrases R et S</b>		Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.				
<b>National Fire protection Association (U.S.A)</b>						
16 Autres données						
<b>Phrases de risque</b>						
<b>Phrases de sécurité</b>						
<b>Symboles</b>						
<b>Classification de stockage</b>						
<b>Date FTS précédente</b>		01-07-1997				
<b>Modifications en cette version</b>		mise en forme, information additionnelle en section 11,12,14,16				
<b>Références</b>		DSM: WW13837				
<p>Sont réputées fiables toutes les informations fournies par DSM concernant les propriétés, les caractéristiques et l'emploi du produit. Ces informations sont le résultat de la recherche, documentation comprise. Toutefois, la responsabilité de DSM ne saurait en aucune façon être engagée pour un fait relatif à ces informations, à ce qui peut être attendu du produit, aux résultats qui peuvent être obtenus par l'emploi du produit ou par l'utilisation des informations le concernant, ou encore pour un dommage quelconque résultant du produit ou des informations le concernant.</p> <p>Il appartient à l'acheteur de vérifier la qualité ainsi que toutes les autres propriétés du produit, celui-ci assumant la pleine responsabilité de l'utilisation du produit et des informations le concernant.</p> <p>La responsabilité de DSM ne saurait, en outre en aucune façon, être engagée en cas de contrefaçon de marque, de brevet ou de violation de droits dont pourrait être titulaire un tiers se rapportant à la fabrication, la formulation, l'usage ou la revente du produit, ou à l'utilisation des informations concernant le produit.</p>						